

# SHOCK ULTRA 3 EN 1

## 1. IDENTIFICATION

<b>Nom du produit</b>	: <b>SHOCK ULTRA 3 EN 1</b>		
<b>Code du produit</b>	: 30-07350	<b>Autres moyens d'identification</b>	: Non disponible.
<b>Fournisseur</b>	: Sani-Marc Inc. 42 rue de l'Artisan Victoriaville, Qc G6P 7E3 1-819-758-1541	<b>Manufacturier</b>	: Sani-Marc Inc. 42 rue de l'Artisan Victoriaville, Qc G6P 7E3 1-819-758-1541
<b>Utilisations identifiées</b>	: Produits de consommation: Produit pour le traitement d'eau de piscine ou spa Cette fiche de données de sécurité est fournie à titre informatif seulement. Ce produit n'est pas réglementé par le SIMDUT. Ce produit est réglementé par le RPCCC.	<b>Utilisations non recommandées</b>	: Utiliser ce produit seulement selon les directives d'utilisation. Lire l'étiquette avant d'utiliser.
<b>Date d'édition (AAAA-MM-JJ)</b>	: 2021-11-26		

**En cas d'urgence : Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666 (Frais virés acceptés)**

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Les informations contenues dans cette section concernent le produit tel que livré. Contactez votre directeur de compte afin d'obtenir de l'information supplémentaire concernant l'identification des dangers liés aux formes diluées du produit.

**Classification du produit** : TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4  
 CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1  
 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1  
 TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Irritation des voies respiratoires) - Catégorie 3

**Mention d'avertissement** : Danger

**Pictogrammes de danger** :



**Mentions de danger** : Nocif en cas d'ingestion.  
 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
 Peut irriter les voies respiratoires.

### Conseils de prudence

**Généralités** : Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

**Prévention** : Porter des gants de protection, des vêtements et équipement de protection des yeux ou du visage. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas respirer les poussières. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver soigneusement après manipulation.

**Intervention** : EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Stockage** : Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

**Élimination** : Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

**Éléments d'une étiquette complémentaire** : Aucune information additionnelle.

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification : Aucun connu.

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance/préparation : Mélange

Nom	Numéro CAS	% (p/p)
dichloroisocyanurate de sodium	2893-78-9	60 - 80
bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) de pentapotassium	70693-62-8	30 - 60
bisulfate de potassium	7646-93-7	1 - 5
persulfate de potassium	7727-21-1	1 - 5

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

### 4. PREMIERS SOINS

#### Description des premiers soins nécessaires

<b>Contact avec les yeux</b>	En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Consulter un médecin en cas de formation d'ampoules ou de boursouffures ou si les rougeurs persistent. Obtenir de l'aide médicale si l'irritation persiste.
<b>Contact avec la peau</b>	Rincer avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de réutiliser. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Consulter un médecin en cas de formation d'ampoules ou de boursouffures ou si les rougeurs persistent. En cas d'irritation, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. Obtenez des soins médicaux si vous vous sentez mal.
<b>Inhalation</b>	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Consulter un médecin. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

<b>Contact avec les yeux</b>	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur larmolement rougeur
<b>Contact avec la peau</b>	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation rougeur la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
<b>Ingestion</b>	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleurs stomacales nausées ou vomissements migraine diarrhée
<b>Inhalation</b>	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation des voies respiratoires toux

**Note au médecin traitant** Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Voir Information toxicologique (section 11)

### 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

#### Moyens d'extinction

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
<b>Agents extincteurs inappropriés</b>	Aucun connu.
<b>Dangers spécifiques du produit</b>	Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.
<b>Produit de décomposition thermique dangereux</b>	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote oxydes de soufre composés halogénés oxyde/oxydes de métal
<b>Mesures spéciales de lutte contre l'incendie</b>	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>Précautions individuelles</b>	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Amorcer les procédures en cas de déversement si nécessaire.
<b>Protection individuelle</b>	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
<b>Méthode de nettoyage</b>	Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Rincer à l'eau pour le nettoyage final.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

<b>Manutention</b>	Il devrait être interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.
<b>Entreposage et Incompatibilité</b>	Entreposer conformément à la réglementation locale. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Garder hors de la portée des enfants. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10).

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
persulfate de potassium	CA Alberta Provincial (Canada, 6/2018). 8 hrs OEL: 0.1 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. CA British Columbia Provincial (Canada, 5/2019). TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> , (as persulfate) 8 heures. CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup> , (measured as persulphate) 15 minutes. TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> , (measured as persulphate) 8 heures. CA Ontario Provincial (Canada, 1/2018). TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> 8 heures.

**Contrôles d'ingénierie appropriés** Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Si les opérations des utilisateurs génèrent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utilisez des enceintes fermées, une ventilation à la source par aspiration ou d'autres d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques en dessous des limites recommandées ou légales.

### Mesures de protection individuelle

<b>Protection oculaire/ faciale</b>	Les expositions prolongées ou intenses peuvent nécessiter de porter un écran facial ou des lunettes de protection anti-éclaboussures. Il est minimalement suggéré de porter des lunettes de sécurité lors de l'utilisation ou la manipulation de ce produit.
<b>Mains et Protection du corps</b>	Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation. Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
<b>Protection respiratoire</b>	Il est suggéré de porter un masque anti-poussières lors d'expositions intenses ou prolongées.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>État physique</b>	Solide.	<b>pH</b>	4.5 [Conc. (% poids / poids): Point d'éclair 1%]	[Le produit n'entretient pas une combustion.]	
<b>Couleur</b>	Blanc.	<b>Densité relative</b>	1	<b>Point de fusion</b>	Non disponible.
<b>Odeur</b>	Chlore	<b>Viscosité</b>	Non applicable.	<b>Point d'ébullition</b>	Non disponible.
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible.	<b>Tension de vapeur</b>	Non disponible.	<b>Point d'inflammation</b>	: Non disponible.
<b>Solubilité dans l'eau</b>	: Non disponible.	<b>Densité de vapeur</b>	: Non applicable.	<b>Taux d'évaporation</b>	: Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	: Non disponible.	<b>Température d'auto-inflammation</b>	: Non applicable.		
<b>Coefficient de partage n-octanol/ eau</b>	: Non applicable.	<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	: Non disponible.		

Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation) : Non applicable.

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
<b>Stabilité chimique</b>	Le produit est stable.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Aucune donnée spécifique.
<b>Conditions à éviter</b>	Aucune donnée spécifique.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

<b>Voie d'exposition</b>	Non disponible.	
	<b>Effets aigus potentiels sur la santé</b>	<b>Symptômes</b>
<b>Contact avec les yeux</b>	Peut provoquer des brûlures aux yeux	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur larmolement rougeur
<b>Contact avec la peau</b>	Peut causer des brûlures cutanées	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation rougeur la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
<b>Ingestion</b>	Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleurs stomacales nausées ou vomissements migraine diarrhée
<b>Inhalation</b>	Peut irriter les voies respiratoires. L'inhalation de vapeurs ou brume peut causer l'irritation des voies respiratoires.	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation des voies respiratoires toux

### Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Dichloroisocyanurate de sodium	CL50 Inhalation Poussière et buées	Rat	847.5 mg/m <sup>3</sup>	4 heures
bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) de pentapotassium	DL50 Orale	Rat	1420 mg/kg	-
	CL50 Inhalation Poussière et buées	Rat	>5 mg/l	4 heures
Potassium bisulfate	DL50 Orale	Rat	500 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	2340 mg/kg	-
persulfate de potassium	DL50 Orale	Rat	802 mg/kg	-

### Renseignements sur les effets toxicologiques

<b>Mutagénicité</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Tératogénicité</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Effets sur le développement</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Effets sur la fertilité</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Sensibilisation</b>	Non disponible.
<b>Cancérogénicité</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Données sur l'écotoxicité


Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Dichloroisocyanurate de sodium  persulfate de potassium	Aiguë CE50 6.24 mg/l Eau douce	Algues - Scenedesmus acutus var. acutus	3 jours
	Aiguë CE50 0.11 ppm Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 0.217 ppm Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss	96 heures
	Aiguë CE50 2.88 mg/dm <sup>3</sup> Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	72 heures
	Aiguë CL50 1175000 µg/l Eau douce	Crustacés - Cyclops strenuus	48 heures
	Aiguë CL50 92000 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures

Persistance et dégradation : Inconnu    Potentiel de bioaccumulation : Inconnu    Mobilité dans le sol : Inconnu    Autres effets nocifs : Inconnu

## 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination    Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Numéro ONU	Désignation officielle de transport de l'ONU	Classe de danger relative au transport	Groupe d'emballage	Placard TMD
Classification pour le TMD	UN1479	UN1479 SOLIDE COMBURANT N.S.A	5.1	II	

Produit classé selon les sections suivantes des Règlements sur le transport des marchandises dangereuses : 2.23-2.25 (Classe 5).

Autres informations    Se référer aux documents d'expédition pour l'information spécifique concernant le DOT, IMDG ou l'IATA.

## 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

### Listes canadiennes

INRP canadien    Aucun des composants n'est répertorié.

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)    Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada    Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

### Listes internationales

États-Unis    Indéterminé.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Hazardous Material Information System (États-Unis)

Danger sur la santé	2
Risque d'incendie	0
Réactivité	0
Protection personnelle	B

Date d'édition/Date de révision (AAAA-MM-JJ) : 2021-11-26

Élaborée par : Département des affaires réglementaires  
Sani-Marc Inc.  
42 rue de l'Artisan  
Victoriaville, Qc  
G6P 7E3  
1-819-758-1541

[Avis au lecteur](#)

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.